



**PRÉFET
DE L'EURE-
ET-LOIR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chartres, le 27 avril 2023

FIN DE LA CELLULE AIDE ÉNERGIE

La cellule d'information et d'accompagnement "aide énergie" mise en place à la préfecture depuis le 16 janvier 2023 sera désactivée à compter du 1er mai 2023.

L'accompagnement des entreprises dans le cadre de la crise énergétique est une des priorités majeures conduisant à la relance économique de notre département. Depuis plusieurs mois, nous avons mobilisé les équipes des services de l'État pour accompagner les entreprises et collectivités locales dans leur développement et leur permettre de surmonter les difficultés liées à cette crise énergétique. Cette cellule a permis la prise en compte de situations au cas par cas.

Grâce à cette action, et à la coopération de chacun nous avons pu soutenir l'activité économique sur notre territoire et préserver de nombreux emplois.

Malgré la fin de cette action, les services de l'État restent plus que jamais mobilisés pour accompagner les entreprises locales dans leur développement. Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec les partenaires économiques pour favoriser la croissance et l'emploi sur notre territoire notamment par le biais de nos rendez-vous « Les conviviales » coorganisés avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir.

Enfin, une conseillère départementale dédiée à la sortie de crise, demeure joignable par mail (codefi.ccsf28@dgfip.finances.gouv.fr) et par téléphone (06.24.76.48.66) pour continuer d'apporter des réponses concrètes aux entreprises et aux collectivités.

Contact presse:
Préfecture d'Eure-et-Loir
Cabinet – Bureau de la communication interministérielle et de la
représentation de l'État
Tél : 02 37 27 70 11
Mél : pref-communication@eure-et-loir.gouv.fr

Place de la république
28000 Chartres